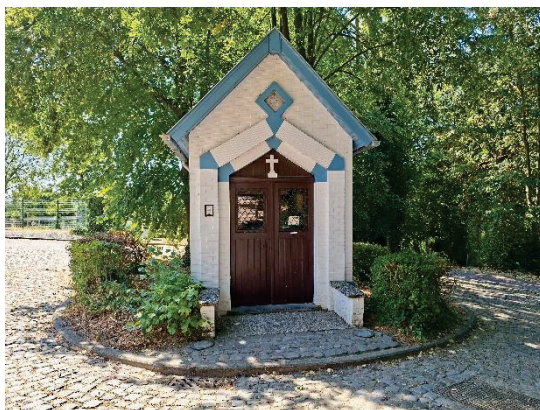


Association

Belgique – België
P.P.
1081 Bruxelles 8
P 002197

Culturelle



de Dilbeek ASBL

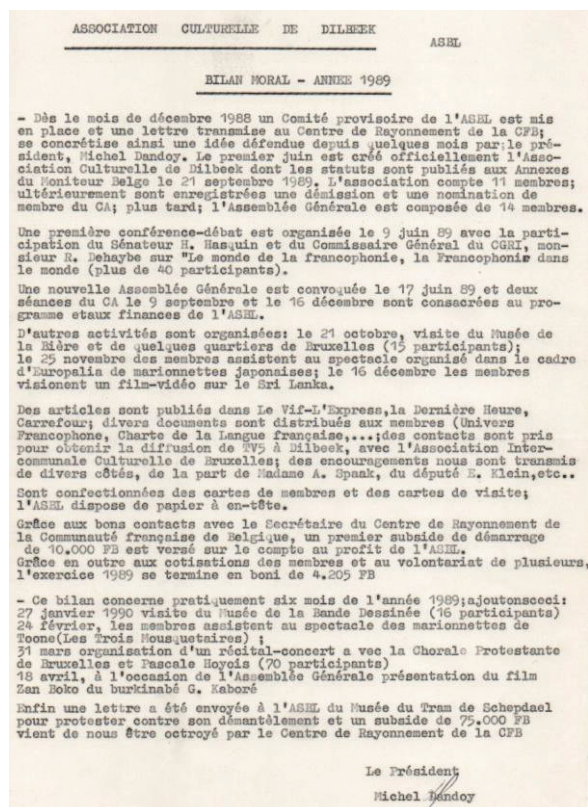
N°130 Sept/Oct 2026

Paraît tous les 2 mois

RETOUR AUX SOURCES...

C'est avec un brin de nostalgie que j'ai pu prendre connaissance, grâce à Guy Pardon, du premier bilan annuel que le président-fondateur de notre association culturelle, Michel Dandoy, avait écrit au début de l'année 1990, après un peu plus de six mois d'activité, ma foi, déjà bien riches de promesses...

Je vous livre ci-après le fac-similé de ce document « historique » soigneusement tapé par Michel lui-même sur sa fidèle Olivetti.



En clair, cela donne :

ASSOCIATION CULTURELLE DE DILBEEK - ASBL

BILAN MORAL - ANNEE 1989

- Dès le mois de décembre 1988 un Comité provisoire de l'ASBL est mis en place et une lettre est transmise au Centre de Rayonnement de la CFB. Se concrétise ainsi une idée défendue depuis quelques mois par le président, Michel Dandoy. Le premier juin est créée officiellement l'Association Culturelle de Dilbeek dont les statuts sont publiés aux Annexes du Moniteur Belge le 21 septembre 1989. L'association compte 11 membres ; ultérieurement sont enregistrées une démission et une nomination de membre du CA ; plus tard, l'Assemblée Générale est composée de 14 membres.

Une première conférence-débat est organisée le 9 juin 1989 avec la participation du Sénateur H. Hasquin et du Commissaire Général du CGRI, monsieur R. Dehaybe sur « Le monde de la francophonie, la Francophonie dans le monde » (plus de 40 participants).

Une nouvelle Assemblée Générale est convoquée le 17 juin 89 et deux séances du CA, le 9 septembre et le 16 décembre, sont consacrées au programme et aux finances de l'ASBL.

D'autres activités sont organisées : le 21 octobre, visite du Musée de la Bière et de quelques quartiers de Bruxelles (15 participants) et le 25 novembre des membres assistent au spectacle de marionnettes japonaises organisé dans le cadre d'Europalia ; le 16 décembre, les membres visionnent un film-vidéo sur le Sri Lanka.

Des articles sont publiés dans Le Vif-L'Express, La Dernière Heure et Carrefour ; divers documents sont distribués aux membres (Univers Francophone, Charte de la Langue française...), des contacts sont pris avec l'Association Intercommunale Culturelle de Bruxelles pour obtenir la diffusion de TV5 à Dilbeek ; des encouragements nous sont transmis de divers côtés, de la part de Madame A. Spaak, du député E. Klein, etc.

Sont confectionnées des cartes de membres et des cartes de visite ; l'ASBL dispose de papier à en-tête.

Grâce aux bons contacts avec le Secrétaire du Centre de Rayonnement de la Communauté française de Belgique, un premier subside de démarrage de 10.000 FB est versé sur le compte au profit de l'ASBL. Grâce en outre aux cotisations des membres et au volontariat de plusieurs, l'exercice 1989 se termine en boni de 4.205 FB.

- Ce bilan concerne pratiquement six mois de l'année 1989 ; ajoutons ceci : le 27 janvier 1990 visite du Musée de la Bande Dessinée (16 participants), le 24 février, les membres assistent au spectacle des marionnettes de Toone (Les Trois Mousquetaires), le 31 mars organisation d'un récital-concert avec la Chorale Protestante de Bruxelles et Pascale Hoyoïs (70 participants), le 18 avril, à l'occasion de l'Assemblée Générale, présentation du film Zan Boko du burkinabé G. Kaboré. Enfin, une lettre a été envoyée à l'ASBL du Musée du Tram de Schepdael pour protester contre son démantèlement et un subside de 75.000 FB vient de nous être octroyé par le Centre de Rayonnement de la CFB.

Le Président, Michel Dandoy

Si, parmi nos membres, il se trouve un vétéran qui a vécu ces premiers mois mémorables consacrés à la défense de la francophonie dans un milieu particulièrement hostile à l'époque... qu'il (ou elle) n'hésite pas à nous faire part de ses souvenirs que nous nous ferons un plaisir de reproduire dans ces pages.

Benoît Briffaut

NOS PROCHAINES ACTIVITES

OCTOBRE 2026

Samedi 10 octobre – entrée libre au local

**- Rentrée littéraire : à 14 h - Ouverture de la bibliothèque.
Présentation des nouveautés par Chloé Bindels (à partir de 14 h 15)**

- A 15 h précises – Activité 2026/21 - Conférence « Les lettres françaises des Antilles » par Robert Massart

Robert Massart... Oui, vous le connaissez ! Par ses articles dans notre bulletin, il est le « spécialiste » de la langue française, avec Michèle Lenoble, et dans les ***Chroniques langagières***, ses « ***Clés anglaises*** », entre autres, nous invitent à éviter les anglicismes et à faire ce petit effort pour trouver le « bon » mot en français ! Oui, vous l'avez bien compris, Robert Massart est un amoureux de la langue française et il nous en a déjà donné un bel aperçu lors de ses précédentes conférences. Alors aujourd'hui, par-delà les frontières, bien loin de notre pays, écoutons-le nous parler du français des îles antillaises.

N.B. Et si votre regard interrogatif est resté accroché au mot « île » sans accent circonflexe en pensant que c'était une faute, il n'en est rien ! Les deux orthographes sont permises mais, j'ai suivi Robert Massart, qui, avec sérieux et humour, a attiré notre attention par son article « *L'impossibilité d'une île* », dans notre bulletin n° 113 en page 26, sur la nouvelle orthographe recommandée depuis 1990. *Le français, en effet, est une langue vivante et ne cesse d'évoluer !*

Chloé Bindels

Les lettres françaises des Antilles

« La présence française dans la région de la Caraïbe (le nom « Antilles » s'imposera plus tard) commence dans la première moitié du 17^e siècle, principalement dans quelques îles telles que la Martinique, la Guadeloupe et Saint-Domingue (plus tard : Haïti). Le peuple caraïbe, autochtone, sera

malheureusement décimé à cause de l'introduction de maladies jusqu'alors inconnues dans cette région.

Les colons blancs importeront alors la main-d'œuvre africaine : la traite des esclaves. La société antillaise s'est construite sur une base coloniale et d'origine africaine. Une nouvelle langue est née, à partir du français et des divers parlers africains (bantous) : le créole.



Image de MichelleMaria_Pitzel de Pixabay

Le 18^e siècle n'a pas connu de littérature significative. Au 19^e, quelques œuvres sont produites uniquement par des Blancs. C'est au début du 20^e siècle que l'on assiste à l'émergence d'une véritable littérature écrite par des Antillais de souche. Plusieurs mouvements socio-culturels vont nourrir cette littérature et ses auteurs et autrices : le mouvement de la Négritude, initié par le Martiniquais Aimé Césaire et l'Africain (Sénégal) Léopold Sédar Senghor. Ensuite l'Antillanité et la Créolité : Maryse Condé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant, pour n'en citer que quelques-uns. Il ne faudrait pas oublier la Guyane, située sur le continent sud-américain, mais faisant bien partie des Antilles françaises (devenues des départements depuis 1946), ni la riche et abondante littérature haïtienne, dont le romancier Dany Laferrière est aujourd'hui l'un des plus célèbres représentants. »

Robert Massart

La bibliothèque ouvre ses portes à 14 h : venez plonger dans ses rayonnages, suivre la présentation de quelques nouveaux ouvrages et emprunter autant de livres que vous le souhaitez... ou quelques DVD.

Le catalogue des livres à emprunter est disponible dans notre local et consultable sur notre site <https://acd-dilbeek.be/la-bibliotheque-de-lacd/>

N'hésitez pas à venir nous rejoindre au 116, Ninoofsesteenweg à Dilbeek (*). Si vous désirez réserver vos places, vous pouvez vous inscrire

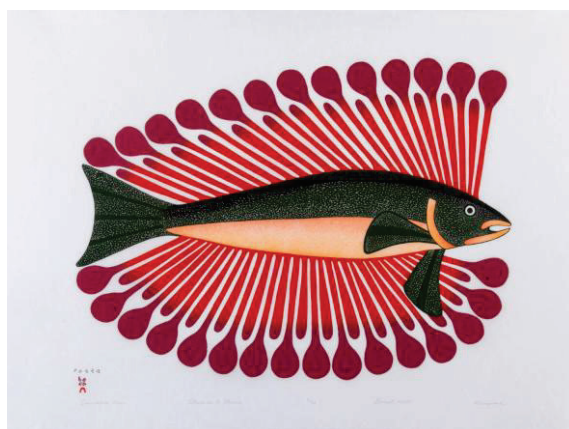
- via notre e-mail : info@acd-dilbeek.be

- via notre site : <https://www.acd-dilbeek.be/contact>

(*) Voir plan de situation en page 32

Mercredi 28 octobre à 14 h 30 - Activité 2026/22 - Visite guidée de l'exposition « Inuit - Impressions du Grand Nord canadien » au Musée Art & Histoire situé dans le Parc du Cinquantenaire à Bruxelles. Durée 1 h 30.

A l'extrême nord du Canada, s'étend un vaste territoire occupé par le peuple inuit autrefois appelé esquimau, terme devenu péjoratif de nos jours. L'exposition propose de découvrir l'art inuit contemporain issu de deux contrées qui bordent la *Baie d'Hudson* : le *Nunavut* à l'Ouest et au Nord de cette vaste étendue d'eau et le *Nunavik* à l'Est. Le *Nunavut* fut créé en 1999 suite à un long processus de reconnaissance des droits des Inuits d'occuper leur terre. Ayant son propre gouvernement, cette région agit en lien avec l'état fédéral canadien tout en conservant une autonomie importante en matière de préservation de la culture inuite. La région du *Nunavik*, elle, fait partie de la province du Québec depuis 1912 et compte 14 villages situés le long des côtes où se sont établis les Inuits.



*Kenojuak Ashevak - Decorative char - 2004
Gravure sur pierre pochoir*

Visiter une exposition sur les Inuits signifie s'immerger au cœur de l'Arctique et prendre part au mode de vie de ce peuple qui se reflète dans leurs créations. Sculptures en basalte, gravures sur pierre, estampes, dessins racontent l'unité qui existe entre humains et animaux, les mythes et les légendes, l'importance des conteurs et des chamans. L'art inuit n'est pas seulement esthétique, il est avant tout mémoire et transmission. Ne dit-on pas qu'un harpon décoré tue mieux qu'un harpon qui ne l'est pas ? Loin d'être figées dans le folklore, les œuvres séduisent pour la richesse des expressions graphiques, l'intensité des couleurs, l'imaginaire débordant de ces artistes au langage visuel qui réussissent à transférer le réel vers l'irréel.



*Jessie Oonark - A shaman's helping spirit
1971 - Gravure sur pierre pochoir*



*Shuvina Ashoona - Handstand - 2010 -
Gravure sur pierre pochoir*

Grâce à une scénographie immersive qui présentera divers environnements arctiques, le public pourra véritablement s'imprégner de la culture inuite qui reste très méconnue alors qu'elle est célébrée au Canada si l'on sait qu'une œuvre de l'artiste *Kenojuak Ashevak* (1927 - 2013) figure sur un billet canadien de 10 dollars.

Voici une belle occasion de découvrir, par le biais de l'art, ce Grand Nord canadien habité par une population en mutation, placée aux premières loges pour défier le dérèglement climatique dont l'Arctique souffre d'en être l'épicentre.

Rendez-vous à 14 h 15 dans le hall d'entrée du musée.

Pour s'y rendre : Métro 1 ou 5 – arrêt Schuman (le plus proche) ou Mérode. Bus 22, 27, 80 – arrêt Gaulois ; 61 – arrêt Mérode. Tram 81 – arrêt Mérode. Possibilité de garer autour du parc du Cinquantenaire ou dans un parking payant (infos sur le site Bepark). En raison de travaux de rénovation, l'accès à l'esplanade n'est plus autorisé aux véhicules particuliers.

PAF (entrée + guide) : **12 €** (membre) - **16 €** (non membre)

Inscription préalable obligatoire auprès de Béatrice Clynhens **en téléphonant** au 0476 91 61 67 suivie du **paiement de confirmation** sur son compte BE44 0010 1124 8945 **pour le 20 octobre**.

Béatrice Clynhens

ACTIVITES PING-PONG (2026/23 A 2026/26)

Calendrier (sous réserve) :

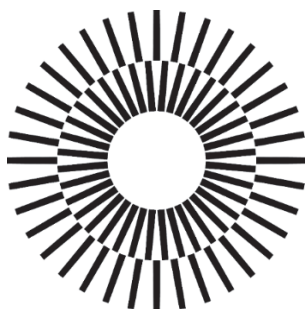
- 10 et 24 septembre 2026 de 14 h à 16 h
- 8 et 22 octobre 2026 de 14 h à 16 h

Renseignements : Ronald JURRJENS (par téléphone au 02 463 06 47 ou au 0486 118 037 ou par courriel ronald.jurrijens@telenet.be)

Si vous désirez débiter cette activité sportive, prenez contact avec notre responsable qui vous accueillera avec plaisir pour quelques échanges tests, après 16 h, aux dates fixées dans le calendrier.

Lieu : Ninoofsesteenweg 116 à 1700 Dilbeek (Plan en page 32)

NOS ACTIVITES ont reçu le soutien de :



**médiathèque
nouvelle**

PROGRAMME DE LA SAISON CULTURELLE

2026-2027

- ✓ Samedi **10 octobre 2026** (15 h) : « *Les lettres françaises des Antilles* » par Robert Massart – voir en pages 4 et 5 de ce bulletin
- ✓ Samedi **21 novembre 2026** (15 h) : « *Le 800^e anniversaire du début des travaux à la collégiale Saints-Michel-et-Gudule, actuelle cathédrale. Un monument autant politique que religieux* » par Roel Jacobs
- ✓ Samedi **13 février 2027** (15 h) : « *Les jalons de l'Art déco à Bruxelles* » par Cécile Dubois
- ✓ Samedi **17 avril 2027** (15 h) : « *Les femmes de lettres du 17^e siècle à nos jours* » par Gaëtan Faucer
- ✓ Samedi **19 juin 2027** (15 h) : Clôture de la saison culturelle en chansons avec Stan Pollet

BON À SAVOIR...

Le RGP, c'est quoi ?

Le Règlement Général de Police (RGP) est un ensemble de règles fixées par un conseil communal pour garantir l'ordre public, la sécurité, le calme, la santé et la propreté au sein d'une commune ainsi que la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics. Ce règlement contient donc les « règles du jeu » locales auxquelles chaque habitant et visiteur doit se conformer.

Le Règlement général de police de Dilbeek a été intégralement réexaminé et ajusté ces derniers mois. Certaines dispositions ont été adaptées pour mieux tenir compte de la réalité dilbeekoise. Ce nouveau règlement a été approuvé par le Conseil communal du 24 mars et est entré en vigueur dès le 1^{er} avril dernier.

Voici un aperçu des nouvelles dispositions ou des dispositions modifiées :

- Il est interdit d'allumer des feux d'artifice, et il est également interdit d'en être en possession, du 1^{er} décembre au 31 janvier.

- Les manifestations publiques ne peuvent être organisées qu'avec une autorisation du bourgmestre.
- Vous pouvez utiliser des machines de jardin – telles que les tondeuses et les taille-haies électriques – de 7 h à 22 h les jours de semaine et de 7 h à 19 h le week-end et les jours fériés.
- Les nuisances sur le domaine privé peuvent être mieux traitées par les services communaux s'il y a un effet négatif sur le domaine public. Pensez, dans ce cadre, à la négligence, la végétation excessive, les déchets, les gravats, les épaves...
- Les exploitations présentant des risques doivent être obligatoirement enregistrées. Par exploitations présentant des risques, il faut entendre des activités qui portent atteinte à la sécurité publique, à l'ordre, au calme ou à la santé publique.
- Les commerces de nuit doivent être mieux répartis sur le territoire de la commune : il ne peut y avoir au maximum qu'un commerce de nuit dans un rayon de deux kilomètres.
- Les pâtures avec des animaux doivent porter les coordonnées du propriétaire des animaux, afin que les services concernés puissent intervenir plus rapidement en cas d'évasion des animaux ou de négligence.
- Dans chaque établissement Horeca (cafés, restaurants), un dossier d'exploitation doit être présent. Un dossier d'exploitation contient, entre autres, le permis d'exploitation, des documents relatifs à la sécurité incendie, la preuve d'assurance...
- La police et les gardiens de la paix-constatateurs assurent le contrôle de ces règles. L'agent sanctionnateur gère les dossiers et décide des sanctions à infliger à celui ou à celle qui n'a pas respecté les dispositions du règlement général de police.

Pour plus d'informations, consultez le Règlement général de police complet sur <https://www.dilbeek.be/nl> en indiquant « politiereglement » dans le moteur de recherche ou en cliquant sur le lien suivant : [https://www.dilbeek.be/sites/default/files/2026-03/20260325 APR 2026 03 DEF Gecoördineerde%20versie.pdf](https://www.dilbeek.be/sites/default/files/2026-03/20260325%20APR%2026%20DEF%20Geco%20dineerde%20versie.pdf)

A NE PAS MANQUER...

Val Saint Lambert – 1826-2026 – 200 ans de création et d'excellence



© Château du Val

À l'occasion du bicentenaire, découvrons le patrimoine architectural du Val Saint Lambert, son histoire industrielle et son savoir-faire lié au travail du verre et du cristal. Le maître verrier et deux apprenties modèlent le verre en fusion sous nos yeux. Exposition, immersion et spectacle placent le site de Seraing parmi les lieux culturels de la province de Liège.

La Cristallerie du Val Saint Lambert



© Photo Club de Seraing

L'histoire débute au XIII^e siècle. Une communauté de moines cisterciens établit une abbaye et ses dépendances sur des terres cédées par le Prince Évêque de Liège.

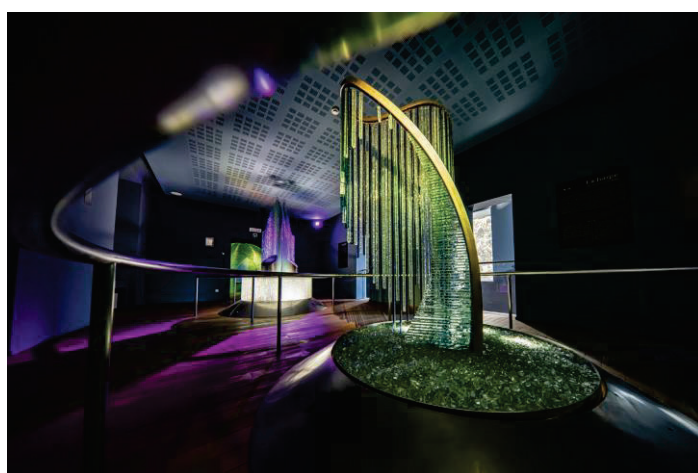
Cet ensemble religieux, agricole et économique est supprimé à la Révolution française. En 1826, deux ingénieurs verriers issus de Vonêche, Auguste Lelièvre et François Kemlin, installent la Cristallerie du Val Saint Lambert sur le site.

La proximité des ressources charbonnières, l'accès aux voies d'eau puis au réseau ferroviaire contribuent à son développement rapide, à

l'augmentation de la production et à sa reconnaissance internationale à l'entrée du XX^e siècle.

La manufacture produit verrerie utilitaire, gobeletterie et cristal travaillé (taillé, gravé ou doublé) et exporte une large part de sa production. En 1914, près de 5 000 personnes vivent directement de cette activité. Les créations du Val Saint Lambert s'inscrivent dans les courants artistiques de l'Art nouveau et de l'Art déco. À partir des années 1970 et du déclin industriel, la production se centre sur des pièces de prestige et collabore avec des designers qui renouvellent les formes et les usages du cristal.

« Cristal Vivant », exposition anniversaire

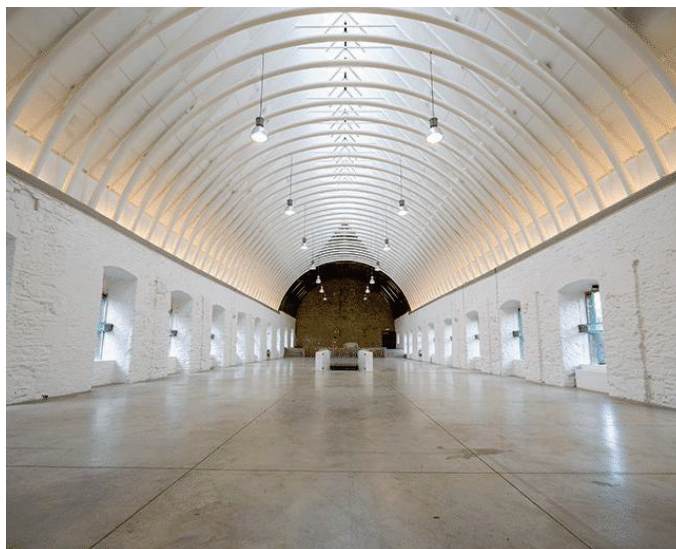


© Photo Club de Seraing

Le parcours structuré, riche en anecdotes, mène de l'abbaye cistercienne à l'essor de la Cristallerie emblématique du savoir-faire verrier belge. Le cristal est présenté en tant que matériau, technique et support de création, accompagnés de gestes transmis de génération en génération et d'une capacité à conjuguer maîtrise technique et renouvellement formel. Depuis 1826, le cristal du Val s'impose comme un symbole international de prestige.

L'impressionnant (82 éléments, 200 kg) Vase des neuf provinces (1894), conçu par Léon Ledru pour l'Exposition universelle d'Anvers, témoigne de l'excellence technique et artistique atteinte à la fin du XIX^e siècle. L'exposition rassemble des œuvres issues de collections publiques et privées : vases, plats, chandeliers, verres, objets de décoration... Elle intègre des créations contemporaines inédites de Bernard Tirtiaux et de six artistes liégeois explorant de nouvelles possibilités formelles.

« Lumina Crystallis », spectacle de Luc Petit



© Château du Val

A partir de ce mois de septembre, le Dortoir des moines se métamorphosera en écrin de jeux lumineux où dialogueront arts vivants et arts visuels, sous la direction de Luc Petit, souffleur d'images et de rêves. Danseurs, comédiens, acrobates et interprètes aériens traverseront l'espace comme des éclats de lumière. Dans le recueillement monastique comme pendant les grandes heures industrielles se mêleront mémoire, création et poésie. Les gestes ancestraux des verriers, façonnés par le feu, apparaîtront et disparaîtront dans la clarté de projections monumentales. Les artistes recréeront l'alchimie fragile des trois éléments qui fondent le cristal du Val : le sable, le feu et le souffle humain. Dans le passé et le présent, le dialogue de la pierre, du feu et de la lumière nourriront l'inspiration et la créativité de demain.

Animations familiales, Journées du patrimoine, Halloween, destinés à tous les publics. Jusqu'au 6 décembre 2026. – Cristallerie, Musée et Abbaye du Val Saint Lambert / Esplanade du Val, 1 / 4100 Seraing. – Informations : Tél. : 04 378 63 50.

Michèle LENOBLE

Renseignements complémentaires :

<https://vsl-bicentenaire.be/fr/bicentenaire-2026>

<https://vsl-bicentenaire.be/fr/agenda/exposition-cristal-vivant>

Le site Web de l'ACD en 2025

(<https://www.acd-dilbeek.be>)



Le nouveau site web de l'ACD, remanié entièrement tant dans le fond que dans la forme, a été mis en ligne à la fin du mois de mai 2024. De l'avis général, le nouveau site était beaucoup plus moderne, plus convivial et plus attrayant. La preuve en était qu'il avait capté très rapidement l'attention du public comme en avait témoigné l'augmentation significative du nombre de visiteurs enregistré jusqu'en octobre 2024 avant que les chiffres ne se stabilisent quelque peu en novembre et décembre. Cette rapide ascension et la stabilisation subséquente attestaient manifestement de la réussite de nos initiatives pour attirer et retenir l'intérêt des visiteurs.

Nous nous demandions bien évidemment, à la fin de l'année 2024, si ces débuts prometteurs allaient se confirmer en 2025. Eh bien, nous pouvons répondre que le bilan établi à la fin du mois de décembre 2025 a très largement confirmé nos attentes et toute l'équipe s'en est réjouie. Voici quelques éléments qui en attestent...

Le **nombre de pages vues** du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 s'élève à **22 820** (1901 par mois), soit **189 en plus** par mois par rapport à la moyenne relevée lors de la période de lancement.

Le nombre total d'utilisateurs recensé pendant la période considérée **(10 080) est en moyenne de 840 par mois** avec un pic à 1140 en juillet 2025. Pour l'anecdote, nous avons aussi relevé 4,27 % d'utilisateurs habitant chez nos voisins français... et même 2,52 % habitant en Allemagne...

Le nombre de sessions mensuelles est en moyenne de 1156 dont 632 avec engagement (soit 54,67 %) et la durée moyenne d'engagement est de **1 min 04**. Pour mémoire, le nombre moyen d'utilisateurs mensuels pendant la période de lancement en 2024 était de 607 et le nombre mensuel de sessions était de 834 dont 509 avec engagement.

Malgré un léger tassement du nombre de sessions avec engagement, il est important de noter qu'il atteint 54,67 % du nombre total de sessions relevé, ce qui reste exceptionnellement élevé. Bien que ce pourcentage soit légèrement inférieur à celui de la période de lancement, il traduit une **performance très positive** pour un site institutionnel. Ce critère est l'un des plus importants à retenir lors de l'évaluation du « rendement » d'un site web car il traduit sans ambiguïté le taux de rétention des utilisateurs d'un site, c'est-à-dire **la proportion des sessions durant lesquelles les utilisateurs interagissent activement avec le contenu du site**. Plus d'un visiteur de notre site sur deux interagit avec le contenu, confirmant que les pages consultées sont utilisées comme de véritables outils de service plutôt que comme de simples pages de passage.

Ce taux d'engagement de près de 55 % souligne donc que le contenu reste pertinent et que les visiteurs trouvent les réponses à leurs besoins, ce qui est essentiel pour assurer la mission d'information de l'ACD auprès de sa base d'utilisateurs fidélisée.

Il reste à souhaiter que le succès rencontré par notre nouveau site pendant cette première année complète de fonctionnement se consolide en 2026...

Toutes les rubriques récurrentes ont été conservées et étoffées. Comme d'habitude, elles ont été complétées et mises à jour à chaque parution du bulletin, notamment les comptes rendus des séances du conseil communal de Dilbeek, les échos de la bibliothèque, les propositions de visites et d'excursions, les « bons à savoir » sans oublier les chroniques langagières et les reportages-découvertes de musées et autres sites remarquables.

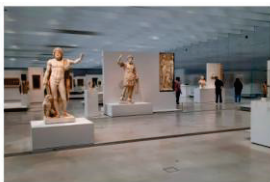
La rubrique « A ne pas manquer » a été développée et est régulièrement mise à jour en fonction de l'actualité culturelle du moment. La rubrique FAQ s'est elle aussi étoffée en fonction des demandes spécifiques que nous adressent nos utilisateurs de Dilbeek et des environs.

PARTEZ À LA DECOUVERTE DE TRÉSORS CACHES PAS TRÈS LOIN DE DILBEEK

Sites et musées remarquables



A la découverte de Tournai
[Lire la suite](#)



A la découverte de Lens
[Lire la suite](#)



Lucilinburhuc - Luxembourg
[Lire la suite](#)



« Nuts ! » Bastogne, centre de référence
de la Seconde Guerre mondiale



Nouvelles salles « Art déco » et « Art
nouveau » au MRAH : des œuvres



A la découverte de Strasbourg
[Lire la suite](#)

Dès le lancement de notre nouveau site, à la fin du mois de mai 2024, nous avons enregistré bon nombre de réactions enthousiastes. Cet enthousiasme s'est confirmé au fil des mois. Nous continuons ainsi à enregistrer de nombreuses demandes d'abonnement à notre bulletin ainsi qu'un échange important de courrier relatif principalement à nos activités ou à propos des services communaux.

Benoît Briffaut

A DECOUVERTE DE ...

L'Hippodrome d'Uccle-Boitsfort

Ce jeudi 28 mai, notre visite guidée à l'Hippodrome d'Uccle-Boitsfort sentait déjà bon l'été et dans ce décor sur fond bleu azur, les premiers bâtiments avec leurs lignes géométriques relevées de rouge sur la brique blanche semblaient sortir tels quels du XIXe s.



Le bâtiment du Pesage avec sa tour abritant les balances officielles

Joyau architectural et historique de l'**Art Nouveau**, ce bâtiment est construit en 1900 par l'architecte paysagiste **François Kips**. En 1951, l'architecte **Paul Breydel** ajoute une **extension moderniste** en béton.



En choisissant la construction sur pilotis et la forme arrondie évoquant une poupe de navire, Paul Breydel a su rendre le tout « aérien ».

Et actuellement, par les grandes baies vitrées de cette terrasse de restaurant, la vue sur la piste est imprenable !

La Grande Tribune

Avec notre charmante guide, nous avons fait quelques pas sur la piste de 1600 mètres de long (le grand tour atteignait 1800 m.) et nous nous sommes installés dans la **Grande Tribune**, où, autrefois, nous apprenait-elle, dans la **Tribune Royale** qui lui était réservée, **Léopold II** se passionnait pour les courses hippiques.

Souvent sa famille l'accompagnait ainsi que quelques membres de la haute noblesse. Nous étions alors dans l'**Âge d'or** de l'Hippodrome, des années 1880-1940.



Chaque dimanche, les compétitions équestres attiraient une foule bigarrée. Mais le prix des places séparait les classes sociales. La haute bourgeoisie (industrielle et financière) et l'aristocratie bruxelloises s'y donnaient rendez-vous rivalisant d'élégance pour les dames et de luxe pour les propriétaires des toutes premières automobiles. Cette élite sociale était aux premières loges.

Les classes moyennes ou populaires, selon le tarif le moins cher, pouvaient s'installer au centre de la piste. Et croyez-moi, les chevaux et leurs jockeys, « dieux de la piste », soulevaient d'enthousiasme ces spectateurs si proches d'eux, installés sur la pelouse centrale !

Et voici un fait particulier de cette époque : pour arriver aux « places pelouse », avec notre guide, nous avons emprunté **le tunnel piétonnier**, construit en 1910 sous la piste, et qui, depuis l'extérieur du complexe, dirigeait les moins fortunés jusqu'à la pelouse centrale sans passer par les zones réservées à l'élite.

« Vous avez dit... Ségrégation sociale ? » Oui, à l'âge d'or des courses hippiques de Bruxelles, le site fonctionnait de cette façon, très stricte.

L'arrière de la Grand Tribune

L'arrière de la **Grande Tribune** vaut le coup d'œil ! Le volume impressionnant de son bâtiment central était insoupçonnable depuis les

gradins et nous avons reconnu dans sa jolie façade, par le jeu des matériaux (brique, pierre, bois, fer forgé) et des couleurs (bicolore : rouge et blanc), les touches typiques de l'**Art Nouveau** des années 1900.



Tout le rez-de-chaussée servait de salons de réception aux spectateurs fortunés. Aujourd'hui, les salons sont bien vides !

La Tour de Départ ou Tour des Arbitres



Nous nous arrêtons devant cette élégante tour de **style moderniste** datant des années 1950 et nous reconnaissons la main de l'architecte belge, **Paul Breydel**. Le matériau « dada » des architectes de cette période d'après-guerre est bien le béton armé ! Mais, épurée de la sorte, avec sa structure verticale mince et toute en rondeurs, avec ses deux plateformes d'observation symétriques, ses garde-fous tubulaires et son escalier hélicoïdal, la tour s'élève « aérienne », telle un phare. Et en effet, du belvédère, comme du haut d'un phare, la vue des juges était à 360°, surveillant à la fois la ligne d'arrivée et l'ensemble de la piste !

La tour des Arbitres

Les Ecuries

Idéalement implantées, sur le domaine de 32,5 ha, un peu à l'écart du « centre névralgique » plus bruyant et situées en bordure forestière... Voilà, les **Ecuries**.



Briques apparentes, structures en bois, éléments décoratifs d'inspiration rurale ; les écuries sont l'authentique témoin de cette architecture éclectique de 1875 que nous avons pu admirer dans tout l'Hippodrome. Les boxes 5* accueillaient les meilleurs chevaux de course de l'époque. Et il fallait en prendre soin !

Silence requis et pénombre apaisante pour ces chevaux très nerveux ! Au-dessus de chaque porte, seule une petite ouverture laisse passer un filet de lumière. Pas de soleil éblouissant ! Sans notre guide, nous n'aurions rien remarqué !

« Et justement, un cheval m'est passé sous le nez !

A la sortie de l'Hippodrome, il s'est figé !

Sur un piédestal, il est monté ;

Et dans le bronze, il s'est matérialisé !

Devant sa force et sa puissance, je me suis inclinée !

Et, à sa NOBLESSE,

Mon hommage, je lui ai témoigné ! »



Le cheval Grégala

Sculpture en bronze de 4,50 m de haut réalisée par Lucie Sentjens, en 1993. Œuvre d'art public commandée par la Région de Bruxelles-Capitale.

Chloé Bindels

Informations préalables : Bulletin n° 129 de l'ACD (pp. 3 et 4)

Source orale : informations recueillies auprès de notre guide de l'association Arkadia

Sources écrites complémentaires :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Hippodrome_de_Boitsfort

<https://gardens.brussels/fr/espaces-verts/hippodrome-de-boitsfort>

Photographies et poésie inspirée par le cheval Grégala : Chloé Bindels

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2026

En région de Bruxelles-Capitale, les « Heritage Days », les 19 et 20 septembre

NOTRE PAYSAGE, NOTRE HÉRITAGE

Cette année, les Bruxellois célèbrent « notre paysage, notre héritage » dans le cadre de la thématique annuelle d'Urban^(*) placée sous le signe des « paysages urbains ». Coordonné par Urban, cet événement propose d'explorer Bruxelles à travers ses paysages : paysages bâtis, naturels, sociaux, du quotidien, mais aussi ses icônes et ses vues panoramiques. Il s'agit ici d'interroger la manière dont l'architecture, les espaces publics, les infrastructures, les habitants et les usages façonnent notre perception de la ville, ainsi que l'évolution de ces paysages au fil du temps.

Le programme complet et les formulaires de réservation sont disponibles sur le site <https://urbanbrusselscrm.be/> à partir de la première semaine de septembre.

Voir aussi : <https://urban.brussels/fr/articles/2026-sous-le-signe-des-paysages-urbains>

(*) urban.brussels (Urban) est l'administration publique chargée de mettre en œuvre, pour l'ensemble de la Région bruxelloise, la politique régionale en matière d'urbanisme, de patrimoine culturel et de revitalisation urbaine.

En Région wallonne, le « Patrimoine en spectacle », les 12 et 13 septembre

Cette édition 2026 des Journées du Patrimoine sera le point d'orgue de l'événement le **Patrimoine en spectacle** qui a débuté le 12 juin en Wallonie.

Chaque année, en septembre, les Journées européennes du Patrimoine invitent les curieux, les passionnés d'histoire, les familles et les amateurs de belles pierres à franchir les portes de notre patrimoine wallon. Organisé par l'Agence wallonne du Patrimoine, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable. Pendant tout un week-end, plus de 300 lieux ouvrent leurs portes gratuitement ou proposent des activités inédites. Pour cette 38^e édition, les Journées du Patrimoine ont évolué. Longtemps guidées par un thème, elles s'ouvrent désormais au patrimoine wallon sans restriction pour offrir au public une expérience élargie. Une attention particulière est bien entendu accordée aux lieux exceptionnellement ouverts ainsi qu'aux lieux d'exception.

Pour découvrir l'ensemble de la programmation, connaître les horaires, les modalités d'accès et les éventuelles réservations nécessaires, consultez le site officiel des Journées européennes du Patrimoine :

www.journeesdupatrimoine.be

En Flandre, le 13 septembre : Openmonumentendag

Le dimanche 13 septembre 2026, plus de 800 monuments ouvriront leurs portes en Flandre, pour la 38^e édition de la « Journée des Monuments Ouverts ».

Sur le thème « **Entre de bonnes mains** », ce seront les personnes et les pratiques qui préservent notre patrimoine qui seront mises à l'honneur ce jour-là. Comment les inspections, l'entretien et les plans d'urgence protègent-ils les monuments contre les dommages majeurs ? De quelle manière la réaffectation offre-t-elle un avenir aux sites historiques ? Qui sont les bénévoles qui se consacrent quotidiennement au patrimoine ?

Vous pourrez découvrir tout cela et bien plus encore à travers la Flandre, le deuxième dimanche de septembre.

Pour en savoir plus :

<https://www.openmonumentendag.be>

SOUVENIRS ... SOUVENIRS

Récital de Stan Pollet, le samedi 18 avril 2026, dans notre local : « *Le printemps et l'amour en chansons* »

Pour un moment, **Stan Pollet** nous a fait oublier le monde extérieur et ses désastres, et nous sommes entrés dans son univers enchanté.

Nous avons écouté sa guitare et sa voix nous a transportés dans son monde poétique. Nous avons suivi ses histoires comme nos propres souvenirs : *Jacques Brel célébrant le printemps ; alors que Salvatore Adamo voyait tomber la neige, ce triste cortège ; et que Bourvil déclarait sa flamme à « sa salade de fruits, jolie... jolie » ; pendant qu'Yves Montand à bicyclette aurait bien voulu passer un moment seul avec Paulette ; et que Françoise Hardy allait seule, l'âme en peine... Oh ! Yesterday ! C'était « Michèle » chantée par Gérard Lenorman ; et Nathalie, aux cheveux blonds, « mon » guide sur la place Rouge vide, avec qui Gilbert Bécaud a bu un chocolat chaud chez Pouchkine...*

C'est en poursuivant ce voyage au cœur même de l'amour que Stan Pollet a rempli nos esprits de toutes les plus belles émotions et nous avons continué à chanter avec lui :



« ... Quand on n'a que l'amour
A s'offrir en partage,
... Quand on n'a que l'amour
Pour parler aux canons,
... Alors sans avoir rien
Que la force d'aimer
Nous aurons dans nos mains
Amis le monde entier. »

Jacques Brel

Le récital s'est terminé sur quelques notes de musique bien rythmées des Beatles et d'Elvis Presley. « Notre » chanteur de variétés a alors fait revivre

dans l'assemblée des souvenirs de rock and roll et les pieds, sous les chaises, n'attendaient qu'une chose, de se mettre à danser !

Merci pour tout cela, cher Stan, *nous n'avons plus pensé à demain*, comme dans la chanson de Joe Dassin...

Chloé Bindels

Et pour tous les amateurs :

*Stan Pollet donnera un récital 100 % BREL, ce **vendredi 9 octobre**,
rue d'Hérinnes 14 à 7850 Enghien.*

Réservation au 02 395 47 60

Adresse de contact : contact@bioautrement.be

Le samedi 20 juin 2026, dans notre local, exposé de M. Thierry Denuit consacré aux « Trains et Royautés »

Le 20 juin 2026, nous sommes neuf personnes à écouter l'exposé de M. Thierry Denuit consacré aux « Trains et Royautés ». La chaleur caniculaire a empêché nombre de membres de se déplacer vers notre local, la bibliothèque, quant à elle, a attiré ses lecteurs fidèles.

Monsieur Thierry Denuit est responsable du patrimoine historique de la SNCB et du Musée Train World, troisième plus grand musée ferroviaire européen, installé à la gare de Schaerbeek.

La Monarchie belge n'a cessé, depuis son origine, de nouer des liens étroits avec le chemin de fer. Léopold I^{er}, à peine intronisé en Belgique en 1831, inaugure en 1835 le premier chemin de fer de l'Europe continentale. Il sera le premier monarque au monde à prendre le train. Il œuvra pour que la Belgique se dote d'un réseau qui desserve toutes les villes du Royaume.

La première partie de l'exposé fut consacrée aux salons d'apparat que l'on aménagea dans chaque gare importante. Il y en eut à Ostende, à Bruxelles, à Spa et dans quelques autres gares pour permettre aux souverains d'attendre leur train à l'abri des intempéries et du public. C'était le lieu où l'on accueillait également les hôtes de marque qui nous rendaient visite.

La deuxième partie de l'exposé fut consacrée aux wagons-salons réservés aux souverains pour leur faciliter les voyages tant en Belgique qu'à l'étranger.



*Le mobilier du salon royal de Bruxelles-Central exposé à Train World
(Photo : Histoires Royales)*



Intérieur de la voiture-restaurant, 1912 (Photos : Histoires Royales)

Les wagons-salons et les salons d'apparat étaient bien sûr décorés avec un soin tout particulier. Avec l'utilisation de la voiture et de l'avion, ces privilèges n'ont plus été sollicités. Wagons et salons sont tombés dans l'oubli. Heureusement, la SNCB les a conservés et entretenus soigneusement. Même le wagon vicinal de Léopold II destiné aux lignes du littoral a été conservé à Dilbeek au musée de Schepdaal.

Aujourd'hui, c'est un vaste patrimoine que nous avons pu découvrir. Cette projection est une avant-première car M. Denuit se propose de rassembler tous les véhicules subsistants à Schaerbeek pour présenter dans le futur une exposition consacrée à ce sujet « TRAINS et ROYAUTES ».

Albert De Preter

Voir aussi : <https://histoiresroyales.fr/exposition-trains-royaux-belges-train-world/>



ECHOS

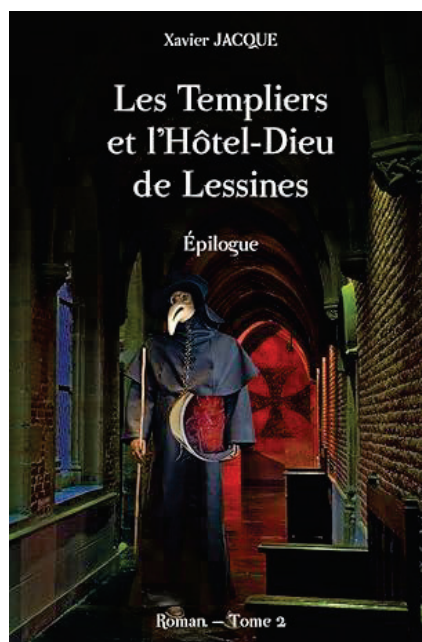
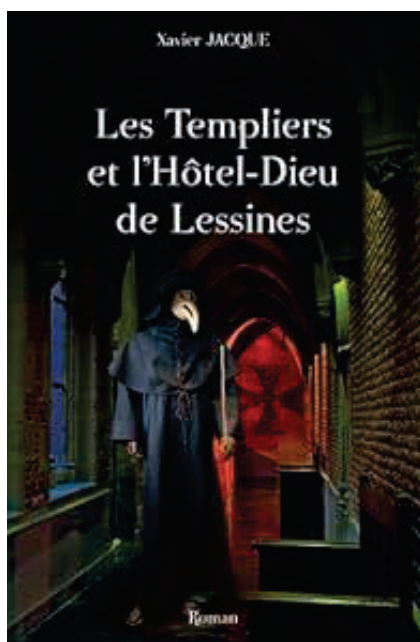
DE LA



BIBLIOTHEQUE

Xavier JACQUE

Les Templiers et l'Hôtel-Dieu de Lessines (Editions Safran, Bruxelles, 2013 - 2018)



Né à Bruxelles en 1953, Xavier JACQUE a toujours aimé l'écriture... des autres. Jeune retraité, il s'est dit qu'il allait à son tour tenter de faire plaisir aux autres en écrivant lui-même !

Enseignant, il a consacré la plus grande partie de sa carrière aux enfants hospitalisés. Il a cherché à maintenir le niveau scolaire de ces jeunes malgré

cet accident de la vie qui les a menés à l'hôpital. Mais au début des années 90, il allait faire une rencontre capitale dans sa vie, celle d'un bâtiment : l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines aussi dénommé l'Hôtel-Dieu de Lessines. A chaque visite, il quittait ce complexe hospitalier historique avec regret. C'est pourquoi il a investi beaucoup de temps pour mieux connaître son histoire, à tel point qu'il assure aujourd'hui des visites guidées de ces bâtiments encore trop peu connus des Belges eux-mêmes.

Ses deux romans historiques présentés ici explorent la thèse selon laquelle une partie du trésor des Templiers aurait été cachée au sein même des bâtiments de l'Hôtel-Dieu de Lessines, après la dissolution de l'Ordre en 1307.

TOME 1 - Les Templiers et l'Hôtel-Dieu de Lessines

Si le trésor des Templiers a excité l'imagination de milliers de passionnés d'Histoire, la thèse selon laquelle ce trésor est caché en tout ou en partie dans le Hainaut belge est peu connue. Partant de ce postulat, Xavier Jacque nous emmène dans une épopée qui démarre en 1307 et qui se situe tant dans le sud de la France que dans l'ouest de la Belgique. On apprend ensuite comment ce trésor aurait été déplacé et dissimulé en l'Hôtel-Dieu de Lessines. Ce n'est qu'au XVII^e siècle qu'il y aurait été redécouvert.

Aurons-nous la chance d'avoir la révélation de sa cachette exacte ?

TOME 2 - Les Templiers et l'Hôtel-Dieu de Lessines - Epilogue

Il aura fallu deux siècles pour qu'une dynamique Mère Prieure découvre par hasard le trésor qu'avait caché Jeanne Duquennes au XVII^e siècle (premier tome). La religieuse saura-t-elle en garder le secret ? Quelle sera la destinée d'un tel trésor ? Destinée qui nous emmènera à Bruxelles, puis dans le Paris des années folles durant lesquelles sévit la fameuse « bande à Bonnot » et, enfin, ci et là en Wallonie...

Un peu d'histoire

l'Hôtel-Dieu de Lessines

C'est en 1242 qu'Alix de Rosoit utilisa l'héritage de son mari, Arnould IV d'Audenaerde, seigneur de Lessines et grand bailli de Flandres. Elle l'utilisa à fonder un hôpital à Lessines destiné aux pauvres malades. Les statuts nous disent d'ailleurs : « Vous accueillerez dans cette maison toutes personnes pauvres et malades au point qu'elles ne savent plus mendier de porte en

porte ». Très vite, ce sont des religieuses qui feront office d'infirmières (qui n'existent qu'à partir du XIXe siècle), en suivant la règle de saint Augustin. Les bâtiments qui demeurent aujourd'hui sont de style gothique finissant pour le rez-de-chaussée, renaissance pour le premier étage et baroque pour la chapelle (qui fut démolie deux fois).

Cette communauté vivait grâce aux dots apportées par les familles lorsqu'une religieuse prononçait ses vœux, de sorte qu'au XVIIe siècle l'Hôtel-Dieu était très riche et possédait par exemple 500 hectares de terre.



Cour intérieure de l'Hôtel-Dieu de Lessines

Après la Révolution, ce fut le contraire, les dots devenaient plus maigres et rares au point que les finances de l'Hôpital ne pouvaient plus assurer l'entretien de cet énorme bâtiment. Mais à la fin du XIXe siècle, sœur Marie-Rose Carouy fit la découverte d'un médicament susceptible de guérir toutes les blessures infectées, des cas de lèpre, etc. l'Helkia. Comme elle eut l'idée de breveter sa trouvaille et qu'elle en fit une publicité mondiale (!), l'argent vint vite combler la dette qui commençait à se creuser et permit de parer aux travaux les plus urgents.

L'hôpital fonctionna jusqu'en 1980 puis la Ville s'en désintéressa. Jusqu'au jour où le Conseil communal se pencha sur le sort de ce « chancre moyenâgeux » (sic) et décida de tout raser ! C'était sans compter Raphael Debruyne et quelques amis qui se démenèrent pour sauver ce bâtiment et le faire inscrire comme patrimoine majeur de Wallonie.

Aujourd'hui c'est un musée de la Médecine qui retrace fidèlement les progrès de cette science par des objets bien choisis et qui ont tous été utilisés dans cet hôpital. Les salles des malades ont été reconstituées à l'identique. Bref, il ne vous reste plus qu'à venir admirer ce patrimoine unique qui n'a que peu à envier aux Hospices de Beaune !

Xavier JACQUE

UN PEU DE POESIE ...

Le sel du souvenir

Le dernier souffle
Du vent de la nuit
Caresse nos corps endormis.

Dans la rue,
Les lumières s'éteignent
Comme nos rêves
Qui s'achèvent
Sur notre soupir.

Les heures encore indolentes
Ont du mal à sortir
De leur torpeur.

Mais le jour lucide
Leur impose sa cadence.

Il ne sert à rien de traîner !

Les bureaux s'ouvrent,
Les écrans chauffent,
Les e-mails s'habillent
De leurs uniformes
En noir et blanc
Et défilent
Sans points de suspension.

Le travail a déjà mangé l'été
Plus question de rêver.

Mais, dans nos souvenirs,
Le sel
Des dernières vagues
Est resté imprimé...

Chloé Bindels

ACTUALITES DILBEEKOISES

Du nouveau dans la collecte des déchets résiduels et organiques à partir de mars 2027

A partir de mars 2027, la collecte des déchets résiduels et des déchets organiques se fera via des bacs à déchets. Les modalités figurent sur le site internet de la commune de Dilbeek sous <https://dilbeek.be/nl>

Il vous suffit d'introduire dans la case de recherche à droite les termes suivants : **afvalinzameling in bakken vanaf voorjaar 2027**. Après avoir ouvert le document, il faut cliquer sur le texte avec le bouton droit de la souris et choisir « Traduire en FR » dans le menu déroulant qui s'affiche.

En **octobre 2026**, les habitants recevront une lettre avec une proposition de poubelle pour les déchets résiduels en fonction de leur situation familiale mais on pourra demander un autre format. Pour les déchets organiques, chacun devra choisir la taille qui lui convient.

Séance du conseil communal du 26 mai 2026

Réaménagement de la gare de Dilbeek

Plusieurs acteurs autres que la commune de Dilbeek seront impliqués dans ce vaste projet de rénovation qui prévoit, entre autres, la suppression de l'actuel passage à niveau et la création d'un tunnel pouvant accueillir cyclistes et piétons, les autres véhicules étant invités à passer par la Wolsemstraat au départ de la Dansaertlaan. Ces travaux de grande envergure impliquent qu'il faudra coordonner l'action de la commune avec notamment la SNCB, Infrabel, Farys, Aquafin. C'est la raison pour laquelle le conseil a marqué son accord pour l'élaboration d'une convention à conclure entre les divers intervenants en vue d'une coordination optimale des travaux.

Séance du conseil communal du 23 juin 2026

Nouveau plan d'aménagement du centre d'Ilterbeek

Ce nouveau plan qui va changer fondamentalement le centre d'Ilterbeek a été adopté majorité contre opposition.

Ce document est consultable on-line ou auprès du service Wonen en Ondernemen, uniquement sur rendez-vous et les observations et réclamations doivent être formulées pour le 25 septembre 2026 au plus tard.

Guy Pardon
Ancien conseiller communal

UNE BELLE RENCONTRE À DILBEEK

Le 5 mai dernier, le roi Philippe et la reine Mathilde ont fait une petite halte à Dilbeek à la fin de la journée passée en Brabant flamand. Denise Leunis, membre de longue date de notre association, s'est trouvée, par hasard, au bon endroit au bon moment...

« Eh oui ! C'est tout à fait par hasard que j'ai rencontré nos souverains, car aucune info à ce sujet ne m'était parvenue. En fait, ils terminaient leur visite du Brabant flamand par Dilbeek où ils étaient, in fine, attendus au restaurant du CPAS de Grand-Bigard. Après « un bain de foule » devant le château – foule est un bien grand mot vu que cet événement avait été fixé sans tam-tam un jour de semaine – à savoir le 5 mai, date de mon anniversaire.



Aussi, quand la reine Mathilde est passée me saluer, je lui ai dit qu'elle était mon cadeau d'anniversaire. Elle m'a alors félicitée avec un beau sourire et m'a demandé comment allait se passer ma journée. Une bien charmante petite conversation, en vérité.

Quel scoop ! »

Denise Leunis

Photo : Nancy Bauwens

AVIS AUX LECTEURS

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre bulletin, il suffit de nous en informer en adressant un courriel à g.pardon.dilbeek@hotmail.com ou en envoyant un sms au 0496.41.51.96. Il sera fait droit à votre demande.

Si vous déménagez, merci de nous communiquer votre nouvelle adresse, ainsi vous pourrez continuer à recevoir ce bulletin.

Sommaire de ce numéro 130

Retour aux sources	1
<u>Nos prochaines activités :</u>	
- 10.10.2026 : rentrée littéraire	4
- 10.10.2026 : conférence « Les lettres françaises des Antilles »	4
- 28.10.2026 : visite guidée de l'exposition « Inuit »	6
Activités Ping-Pong	8
Programme de la saison culturelle 2026-2027	9
Bon à savoir : règlement général de police de Dilbeek	9
A ne pas manquer : la Cristallerie du Val Saint Lambert	11
Bon à savoir : le site Web de l'ACD en 2025	14
A la découverte : l'Hippodrome d'Uccle-Boisfort	16
Journées du Patrimoine 2026	21
Souvenirs...souvenirs	23
Echos de la bibliothèque	26
Un peu de poésie	29
Actualités dilbeekoises	30
Une belle rencontre à Dilbeek	31

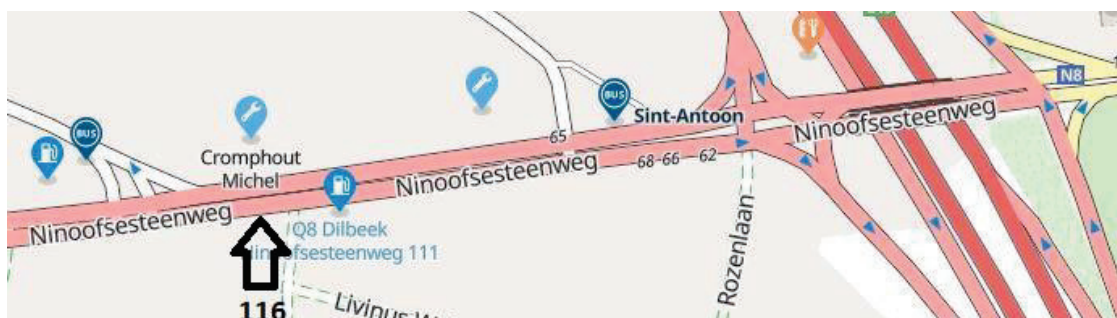
Association culturelle de Dilbeek A.S.B.L.

Site internet : <https://acd-dilbeek.be> - Courriel : info@acd-dilbeek.be

N° d'entreprise : 0439.761.673

Compte bancaire : BE31 0882 0522 8955

Local de réunion : Ninoofsesteenweg 116 Chaussée de Ninove - 1700 Dilbeek :



Pour obtenir le présent bulletin par la poste ou par mail, il suffit d'en formuler la demande via le site internet susmentionné (rubrique Contact).

La présente publication s'efforce de communiquer des informations les plus fiables possible. L'ASBL ne peut toutefois être tenue pour responsable d'informations erronées quelles qu'en soient l'origine et/ou la cause.

Editeur responsable : Guy Pardon, Kalenbergstraat, 30, 1700 Dilbeek.